



trop petite et insalubre, la municipalité achète, en **1875**, pour la somme de 12 500 francs la maison que Monsieur de Brezetz vient de faire construire le long de la route agricole qui va de Marcheprime à Hostens au levant du Bourg et le terrain environnant sur une superficie de 20 ares. C'est la partie ancienne de l'école primaire actuelle.

La loi du **16 juin 1881** sur la gratuité scolaire va induire un accroissement considérable du nombre d'enfants scolarisés au bourg : 91 garçons en 1882 et 80 filles en 1885.

La municipalité demandera donc que des postes d'adjoints et d'adjointes soient créés et que l'école d'Haureuils devienne mixte, afin de diminuer l'effectif des garçons au Bourg, où venaient tous ceux de la commune.

Extrait de « *Le Barp, village des Landes girondines* » de Jean-Jacques Cluzeau

L'ÉCOLE MICHEL BALLION

On apprend le **11 août 1867**, qu'il existe 2 maisons d'éducation pour les filles tenues par des religieuses et que pour obéir aux vœux de la loi, le conseil municipal demande qu'il y en ait une déclarée publique.

Le 14 février 1869, le conseil municipal reconnaît que les distances qui séparent les hameaux du Bourg sont un obstacle pour que de jeunes enfants puissent fréquenter l'école et, en septembre, la municipalité décide qu'il y aura donc 2 écoles communales de filles, l'une au bourg, l'autre à Haureuils et « reconnaît comme telles celles existant depuis le **1^{er} janvier 1869**. »

L'école des filles du bourg dirigée par des religieuses s'avérant



Découvrez l'intégralité du sentier
d'interprétation intercommunal en
apposant votre téléphone sur le point I.